

Le Nouveau POINT ARISAL

Décembre 2010

Maison de l'Ingénieur - 56, boulevard d'Anvers 67000 Strasbourg

Tél. /Fax : 03 88 41 10 05. Email : secretariat.arisal@neuf.fr

<http://www.arisal.org>

1

EDITORIAL

D'une décennie à l'autre.

La décennie 2000-2010 s'achève-t-elle sur un changement de paradigme. Elle s'était engagée sur le fol espoir d'un monde meilleur. Le 11 septembre 2001 a mis un coup d'arrêt à cet enthousiasme et a plongé le monde dans une guerre d'un genre nouveau puisque aucune des règles anciennes de la diplomatie ne sont plus respectées; l'un des protagonistes ne se dévoile pas et ne prétend pas représenter une nation ou une ethnie mais son intérêt propre sous couvert de convictions religieuses. Malgré une communication savamment orchestrée, il reste invisible et néanmoins menaçant depuis dix ans.

Cette situation chamboule tout. Rajoutez à cela une mondialisation industrielle et commerciale profitant majoritairement plus à la zone BRIC (Brésil, Russie, Indes et Chine) qu'aux USA ou à l'Europe. De fait, les équilibres financiers liés au commerce international et dont nous avons bénéficié pendant les « trente glorieuses » sont mis à mal. C'est la zone occidentale qui souffre le plus. La spéculation immobilière est encouragée par un système bancaire qui en sera fortement déstabilisé, au point d'exiger des gouvernements des USA et de l'Union européenne d'intervenir massivement pour sa survie au mépris des équilibres budgétaires des pays les plus menacés. L'Islande, l'Irlande, la Grèce traversent des passes difficiles. Maintenant, ce sont les économies de l'Espagne, du Portugal de l'Italie qui sont la cible des spéculateurs. Une politique européenne commune s'élabore dans la douleur en faisant planer le doute lié aux décisions prises dans la précipitation. Les stratégies qui s'élaborent sous nos yeux ne sont pas suffisamment lisibles pour les citoyens. Les politiques industrielles ont du mal à se forger alors que la dépression économique n'autorise ni investissements ni perspectives stables.

En cette fin de décennie, sur le plan sociétal, la France en est même revenu à d'anciens démons dignes des périodes noires de son histoire. A vouloir réguler et légiférer les flux migratoires, on en arrive à ne plus s'apercevoir que l'on ne parvient pas mieux à intégrer sa propre jeunesse. Des pans entiers de notre modèle social sont ébranlés et menacent de s'effondrer. Les déficits sociaux se creusent dangereusement.

L'accès au premier emploi est moins facile en 2009, y compris pour les mieux formés (cf. Observatoire des Ingénieurs enquête 2010 : 43% des jeunes ingénieurs trouvent un emploi avant la sortie de l'école au lieu de 56% dans l'enquête précédente). La situation des femmes ingénieures ne s'améliore que lentement. Leur salaire, dès le premier emploi, sera moindre que celui d'un homme et l'écart ira en augmentant. Il leur sera difficile d'accéder aux mêmes niveaux de responsabilité qu'un homme à formation équivalente.

Devant un tel constat, que faut-il espérer pour notre pays et pour nos compatriotes au seuil de cette nouvelle décennie ?

Il semble que, la prise de conscience de la nécessité et de l'importance d'une recherche scientifique forte, structurée et collaborant avec le monde industriel au sein de clusters multiculturels étant actée, il nous faut penser à une réelle intégration de toutes les forces vives de la Nation aujourd'hui en situation difficile: les jeunes, les femmes, les émigrés, les seniors.

Il nous faut poursuivre l'œuvre de promotion des métiers de l'ingénieur et des sciences auprès des jeunes collégiens et lycéens – notre Association consacre beaucoup d'énergie et contribue avec réussite et abnégation à cette tâche d'utilité publique. Rien ne vaut une bonne formation, seule compétence acquise qui favorisera l'adaptabilité et la mobilité au sein du monde du travail en pleine mutation.

Le bilan de l'ARISAL pour la période 2001-2010 est remarquable. Le virage de la communication numérique a été pris pendant cette décennie. Nous nous adaptions aux technologies les plus récentes. Notre association a su relever le défi de la modernité. Nous continuons à éditer notre journal sous format papier mais nous sommes en mesure de le numériser et de le diffuser sous format électronique. Notre site internet a été totalement rénové et nous autorise désormais une communication plus collaborative, plus rapide, plus souple et moins hiérarchisée. Nous avons l'outil pour transmettre notre savoir et nos convictions à nos membres mais également à nos amis du Bade-Wurtemberg, aux jeunes à qui nous nous adressons à l'occasion des missions de promotion des métiers de l'ingénieur et du scientifique, aux actifs que nous pouvons joindre plus facilement au sein de leur entreprise. Notre communication s'intègre plus spontanément et répond aux exigences du monde industriel et du monde universitaire, en termes de rapidité et de clarté.

Fort de notre volonté et de nos valeurs, nous engageons l'Association Régionale des Ingénieurs et Scientifiques d'Alsace pour une décennie incertaine dans un monde multipolaire et multidimensionnel au sein duquel il nous faudra faire preuve de pragmatisme, de raison, de conviction et de persévérance. Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour réaliser nos ambitieuses missions et atteindre nos objectifs en préservant l'esprit de convivialité hérité de nos illustres prédécesseurs.

Bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous pour la soirée de Gala du 29 janvier 2011 que nous organisons avec nos amis du VDI et la CCI du Bas-Rhin.

Serge Rulewski
Président de l'ARISAL

2000-2010

2011

Annonces

GALA DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE L'ARISAL
AVEC LE VDI de L'EURODISTRICT STRASBOURG – ORTENAU

samedi 29 janvier 2011 à l'hôtel Hilton – Strasbourg



Serge Rulewski,
Président de l'Association Régionale des Ingénieurs et Scientifiques d'Alsace,

ainsi que le VDI (Verein Deutscher Ingenieure) de l'Ortenau

vous invitent, vous et vos ami(e)s, au Gala annuel des Ingénieurs et Scientifiques de l'ARISAL

Programme:

- 19h15 accueil, apéritif
- 20h dîner gastronomique
- Soirée dansante avec « le trio Colorados »
- Open bar jusqu'à 2h

Voir les modalités d'inscription sur la **feuille jointe**.

Ne tardez pas à vous inscrire en envoyant le coupon réponse **avant le 22 janvier 2010 !**

Contacts : sylvain.lecler@unistra.fr
 willy.kresser@wanadoo.fr

Revue : « les défis du CEA »

Proposition d'abonnement.

La revue « Les défis du CEA » est une excellente revue de vulgarisation de la recherche et de ses applications, à destination des ingénieurs et scientifiques. L'abonnement est gratuit, et vous pouvez retrouver la revue sur <http://defis.cea.fr>

**Bourse aux emplois de Freiburg (Pays de Bade)
19 février 2011 - Solar Info Center SIC à Freiburg**

Dans le cadre de leur partenariat dans la Région du Rhin Supérieur, le VDI et l'ARISAL coorganisent une bourse aux emplois tri-nationale.

Le 19 février 2011 se tiendra, à Freiburg au Solar Info Center SIC, et pour la première fois, une bourse aux emplois tri-nationale.

L'idée de cette manifestation, organisée conjointement par le VDI de Freiburg et L'ARISAL, est née de la volonté de **mettre en relation des entreprises** du secteur industriel **avec des techniciens, ingénieurs et chercheurs** d'Alsace, du Pays de Bade et du Basel Land en recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle.

Cet évènement, parrainé par Monsieur le préfet Julian Würtenberger du Regierungs-Präsidium de Freiburg, s'articulera autour de trois temps forts :

- La participation de sociétés sur des stands pouvant présenter leur entreprise en une vingtaine de minutes.
- Différents exposés sur des sujets portant sur la situation de l'emploi en contexte transfrontalier
- Un speed-dating avec des candidats potentiels.

Nous comptons sur la présence de quelques entreprises françaises à la recherche de compétences en allemand. Or nous savons combien il devient de plus en plus difficile d'en trouver !

C'est donc l'occasion d'aller à la rencontre de candidats potentiels.

Par ailleurs, les étudiants des filières techniques et scientifiques à cursus bilingue, issus de la Deutsch-INSa à Strasbourg, par exemple ou de l'Université, ou encore de l'Ecole Supérieur de Lörrach, seront conviés à l'évènement.

Programme / Infos

1. Organisateur principal

Verein Deutscher Ingenieure VDI
Bezirksgruppe Freiburg

2. Contacts

Maren Kern

VDI Bezirksverein Schwarzwald e.V.

Bezirksgruppe Freiburg

Habsburgerstr. 132

D-79104 Freiburg

maren.kern@vdi-bv-schwarzwald.de

Tél. : 00.49.761.505.30

Fax : 00.49.761.505.29

Florence Marimbert

CRIT recrutement

Pôle RH franco-allemand

17 Boulevard de Nancy

F-67000 Strasbourg

florence.marimbert@groupe-crit.com

Tél : 00.33.3.88.52.86.62

Fax : 00.33.3.88.52.86.69

3. Parrainage : Préfecture de Freiburg im Breisgau

4. Lieu : Solar Info Center

SICE Emmy-Noether-Straße 2

79110 Freiburg im Breisgau

<http://www.solarinfocenter.de/>

5. Date : 19 Février 2011

6. Ouverture : De 10h00 à 17h00

7. Délais d'inscription : 15 Décembre 2010

8. Dimensions du stand d'info : Profondeur 3 m, Largeur 4m ; Autres dimensions sur demande

9. Prix de participation : Sociétés 330 Euro / Stand

Pour continuer sur le thème de l'emploi franco-allemand, nous vous recommandons la visite du site <http://www.connexion-emploi.com/fr>, dont voici quelques extraits.

Les 10 questions les plus fréquentes lors d'un entretien d'embauche en allemand

1. Parlez-nous de vous. Erzählen Sie etwas über sich.
2. Pouvez vous nous indiquer les étapes les plus importantes de votre parcours ? Würden Sie bitte ihren Lebenslauf mit den wichtigsten Stationen zusammenfassen?
3. Quels sont vos points forts ? Wo liegen Ihre Stärken?
4. Quels sont vos points faibles ? Wo liegen Ihre Schwächen?
5. Pourquoi souhaitez-vous changer d'entreprise ? Warum wollen Sie Ihre derzeitige Firma verlassen / den Arbeitsplatz wechseln?
6. En quoi êtes-vous le bon candidat pour le poste en question ? Warum sind sie der/die Richtige für die angebotene Stelle?
7. Comment souhaitez-vous évoluer dans 5, 10 ans... ? Wo sehen Sie sich in 5, 10 Jahren?
8. Que savez-vous de notre entreprise ? Was wissen Sie über unser Unternehmen?
9. Pourquoi avez-vous postulé chez nous ? Warum haben Sie sich gerade bei uns beworben?
10. Quel était votre rapport avec votre chef et vos collègues ? Wie sind Sie mit ihren ehemaligen Kollegen und Vorgesetzten klargekommen?

Questions supplémentaires relatives au candidat

- Quelles sont les faiblesses / points forts que citeraient vos amis en parlant de vous ? Welche Ihrer Stärken würden Ihre Freunden nennen, welche Schwächen?
- Quelles activités n'aimez-vous pas ? Welche Tätigkeiten mögen Sie nicht?
- Comment réagissez-vous face au stress ? Wie reagieren Sie auf Stress?
- Qu'aimeriez-vous changer dans votre vie si c'était possible ? Was würden Sie an Ihrem bisherigen Leben anders machen, wenn Sie es ändern könnten?
- Que faites vous pendant votre temps libre ? Wie verbringen Sie Ihre Freizeit?
- Quelle a été la décision la plus difficile que vous ayez prise ? Was war die schwierigste Entscheidung, die Sie je treffen mussten?
- Quelles personnes ont joué un rôle déterminant dans votre existence ? Welche Menschen haben Sie besonders geprägt?
- Que pense votre conjoint de vos projets ? Was sagt Ihr Lebenspartner zu Ihren Plänen?
- Vous aimez lire ? Quelle est la dernière lecture qui vous a plu ? Ach Sie lesen gern - was? Wie hat Ihnen das letzte Buch gefallen?

Vous trouverez aussi sur le site des listes et traductions des questions concernant votre scolarité, votre parcours professionnel, votre comportement au travail, ou encore des questions relevant du poste pour lequel vous postulez.

En Allemagne tout comme en France et sous l'influence des lois antidiscrimination de nombreuses questions sont illicites. Par exemple, votre appartenance à un parti politique, votre statut marital, si vous souhaitez des enfants ou êtes enceinte, les raisons d'un licenciement chez votre employeur précédent, votre appartenance associative, religieuse, syndicale....

Intermines Alsace : La Propriété Intellectuelle
18 juin 2010 - réunion franco-allemande à St Pierre (67140)

Intermines Alsace a organisé le 18 juin dernier une réunion franco allemande à la Brasserie de St Pierre, près d'Epfig. Le sujet a été traité pour moitié par un ingénieur français, et pour moitié par un allemand. Les ingénieurs français présents ont pu apprécier le point de vue d'un allemand sur l'économie allemande, point de vue beaucoup plus critique que ce que nous aurions attendu.

La profession de Conseil en Propriété Industrielle est une profession réglementée en France, sous l'égide de la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI). Pour accéder à cette profession, il faut une formation technique de base, au minimum au niveau bac + 2 puis une année de spécialisation en droit de la propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles). Le candidat doit ensuite justifier de 3 années d'expérience dans la profession pour pouvoir se présenter à un examen de qualification organisé par l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). La réussite à cet examen conditionne l'entrée dans la profession de Conseil en Propriété Industrielle (CPI).

Quelques ingénieurs se lancent dans cette profession en cours de carrière, à 40 – 50 ans. On peut alors faire l'année de spécialisation en deux ans, à raison d'une semaine par mois, en cycle accéléré. C'est ce que j'ai décidé de faire après plus de 20 ans d'exercice du métier d'ingénieur dans l'industrie. J'ai créé une Sarl et ai commencé à exercer pour mon compte la profession de CPI dès que j'ai réussi l'examen de qualification. Je considère que c'est une option intéressante pour un ingénieur qui continue de se passionner pour les techniques. En effet avec la diversité de clients, les problèmes techniques rencontrés sont très variés, et même si ce n'est pas le rôle du CPI de résoudre les problèmes, il doit les comprendre, les décrire, et en décrire la solution trouvée par le client. Souvent il peut aussi indiquer des pistes de développement, notamment quand beaucoup de brevets existent dans le domaine concerné, et que l'industriel doit trouver des solutions qui ne sont pas réservés par des brevets de ses concurrents.

La **Propriété Industrielle** constitue avec les Droits d'Auteurs la **Propriété Intellectuelle**.

Elle comporte trois aspects :

- Les créations fonctionnelles, essentiellement les **Brevets** d'invention
- Les créations esthétiques, les **Dessins et Modèles**.
- Les signes distinctifs, essentiellement les **Marques**

Un brevet d'invention peut être défini comme étant :

- Un **monopole** d'exploitation
- Sur le territoire d'**un état**
- Pendant une durée limitée (**20 ans**)
- Moyennant le paiement de taxes
- Et la **publication** de l'invention (18 mois après dépôt)

Le dessin et modèle peut être protégé pendant un maximum de 25 ans

La marque est renouvelable à l'infini, par renouvellement tous les 10 ans.

Pour un industriel il peut être judicieux de protéger une invention par un brevet, et de protéger un nom donné à l'invention par une marque. Ainsi après les 20 ans de protection par le brevet, les clients ont pris l'habitude d'associer le produit à la marque, et ont une tendance à continuer d'acheter chez l'industriel qui a fait l'invention.

Protection conférée par un titre de propriété industrielle

Il permet d'interdire à tout tiers :

- La fabrication
- L'offre ou la mise dans le commerce
- L'utilisation
- L'importation

du produit ou procédé ou service couvert par le titre.

Par exemple un brevet français ne permet pas d'interdire à tout tiers la fabrication des produits couverts à l'étranger, et notamment dans un pays à bas coût de main d'œuvre, mais il permet d'interdire l'importation de ces produits en France. On peut donc efficacement protéger le marché français par un brevet français. Le titulaire d'un brevet a bien sûr la possibilité d'autoriser des tiers à fabriquer les produits couverts pas le brevet moyennant rétribution. Pour cela le titulaire du brevet peut concéder une licence d'exploitation à un tiers, et il peut la limiter à une partie de la France, pour exploiter lui-même l'autre partie, ou pour accorder une autre licence à un autre sur une autre partie de la France.

Tout dépôt d'une demande pour un titre de propriété industrielle donne au demandeur le droit d'effectuer une demande dans d'autres pays dans le délai de priorité, qui est d'un an pour les brevets, et de 6 mois pour les marques et les dessins et modèles. Dans la mesure où de telles demandes sont acceptées par les offices concernés, cela permet ainsi d'étendre la protection dans l'ensemble des pays choisis parmi ceux qui ont signé la convention de Paris instituant, entre autres, le droit de priorité. Cette convention de Paris date de 1883, et à ce jour a été signée par 173 états, ce qui représente la grande majorité des pays pouvant intéresser un industriel français.

Bien entendu chaque extension vers un autre pays entraîne des frais, et l'industriel doit mettre à profit le délai d'un an ou six mois qui lui est donné pour se faire une idée du succès de son produit, et des zones où il espère vendre son produit ou ses services. Pour les brevets, une procédure internationale appelée PCT (Patent Cooperation Treaty) permet de prolonger le délai d'option jusqu'à 30 mois depuis le premier dépôt, ce qui est parfois précieux pour mieux apprécier où cela vaut la peine d'investir des frais pour obtenir un brevet.

Frédéric Hege
Ingénieur Civil des Mines
Conseiller en propriété industrielle
Diplômé du Cépi mention Brevets, Marques et Dessins et Modèles
du Cabinet : HEGE CONSEILS



Patentanwalt – ein typisch deutscher Nischenberuf

Abstract

The wealth of Germany is based on the export of innovative products. Patent attorneys are responsible for the protection of these products and therefore play a key role in the German economy. The profession of patent attorney is considered to be profitable and attracted many engineers and natural scientists in recent years. This attractiveness might have resulted in a saturation of the employment market for German patent attorneys deteriorating their professional perspectives.

Résumé

La richesse de l'Allemagne est fondée sur l'exportation de produits innovants. Les Conseils en Propriété Industrielle sont responsables de la protection de ces produits, et c'est pourquoi ils jouent un rôle clé dans l'économie allemande. La profession de Conseil en Propriété Industrielle est considérée comme profitable, et a attiré beaucoup d'ingénieurs et scientifiques ces dernières années. Cette attractivité pourrait avoir produit une saturation du marché de l'emploi pour des Conseils en Propriété Industriels allemands, détériorant leurs perspectives professionnelles.

Deutschland ist bekanntlich ein an Rohstoffen armes Land. Eine führende Rolle auf dem Weltmarkt kann sich Deutschland daher nur mithilfe innovativer Produkte sichern. Im Schutz dieser Produkte durch Patente oder Gebrauchsmuster liegt die Hauptaufgabe des Patentanwalts. Gerade in Deutschland ist die Bedeutung des Berufs des Patentanwalts daher relativ groß. Weitere Tätigkeitsgebiete des

Patentanwälts sind das Marken- und das Geschmacksmusterrecht. Der Patentanwalt kann dabei seine Tätigkeit entweder selbständig, als Angestellter in einer Kanzlei oder als Angestellter in einem Unternehmen ausüben.

Die Ausbildung zum deutschen Patentanwalt findet unter Anleitung eines erfahrenen Patentanwalts in einer Kanzlei oder einem Unternehmen statt. Voraussetzung zur Aufnahme der Ausbildung ist in der Regel ein Universitätsdiplom oder ein äquivalenter Abschluss und eine mindestens einjährige berufliche Tätigkeit auf einem einschlägigen, technischen Gebiet. Neben der praktischen Tätigkeit in der Kanzlei oder in dem Unternehmen gehört zur Ausbildung die Teilnahme an juristischen Lehrveranstaltungen. An die praktische Tätigkeit in der Kanzlei und dem Unternehmen schließt sich eine Amtszeit beim Deutschen Patent- und Markenamt und beim Bundespatentgericht an. Bis zur Zulassung als Patentanwalt vergehen über drei Jahre.

Nach seiner Zulassung wartet auf den Patentanwalt allerdings in der Regel noch eine weitere Herausforderung – die europäische Eignungsprüfung. Diese Prüfung ist Voraussetzung, um als European Patent Attorney vor dem Europäischen Patentamt zugelassen zu sein. Außerdem ist ein Aufstieg in den meisten Kanzleien nur nach Bestehen der europäischen Eignungsprüfung möglich. Die europäische Eignungsprüfung findet nur einmal im Jahr statt und kann auch vor der Zulassung als Patentanwalt abgelegt werden. Im Jahr 2007 haben die europäische Eignungsprüfung europaweit 407 von 2311 Kandidaten (17,6 %), im Jahr 2006 510 von 2148 Kandidaten (23,7 %) und im Jahr 2005 513 von 2073 Kandidaten (24,7 %) bestanden. Die Durchfallquote von in der Regel über 75 % hängt auch vom Herkunftsland der Kandidaten ab. Deutschland und Frankreich liegen im Mittelfeld. In Spanien haben im Jahr 2007 beispielsweise nur 4 von 68 Kandidaten bestanden. Für die Schwierigkeit der Prüfung spricht auch das hohe akademische Niveau der Kandidaten. In Deutschland hat schätzungsweise die Hälfte der Kandidaten den Dokortitel. Bei ausreichendem Beharrungsvermögen bestehen dennoch für Deutsche und Franzosen gute Chancen, die europäische Eignungsprüfung zu bestehen. Denn die europäische Eignungsprüfung kann beliebig oft wiederholt und sogar in Teilen bestanden werden. Es gibt allerdings auch Beispiele selbst von promovierten Ingenieuren, denen es niemals gelungen ist, die europäische Eignungsprüfung zu bestehen. Der Durchschnittskandidat wird für das Bestehen der europäischen Eignungsprüfung über vier Jahre benötigen. Bis zum Bestehen sämtlicher Prüfungen benötigt der typische Patentanwalt nach Universitätsdiplom und mindestens einjähriger beruflicher Tätigkeit folglich über sieben Jahre.

Im Jahr 2008 gab es in Deutschland in etwa 2700 Patentanwälte und in Frankreich in etwa 650 Conseils en Propriété Industrielle, was im Wesentlichen dem deutschen Patentanwalt entspricht. Im Jahr 1999 gab es erst in etwa 1700 Patentanwälte in Deutschland. Demgegenüber liegt die Anzahl der deutschen Patentanmeldungen seit 1999 im Wesentlichen konstant bei ungefähr 60000. Statistisch betrachtet, ist die Anzahl der deutschen Patentanmeldungen pro Patentanwalt von in etwa 33 im Jahr 1999 auf in etwa 23 im Jahr 2008 gesunken. Die Anzahl der französischen Patentanmeldungen lag in den letzten Jahren etwas unter 17000. Jedoch ist in Frankreich auch die Anzahl der Conseils en Propriété Industrielle angeblich im Wesentlichen konstant geblieben.

Auf europäischer Ebene ist das Patentwesen in den letzten Jahren stark expandiert. Die Anzahl der europäischen Patentanmeldungen ist um 64 % von ungefähr 89000 im Jahr 1999 auf ungefähr 146000 im Jahr 2008 gestiegen. Die USA sind das Land mit den meisten europäischen Patentanmeldungen (in etwa 37000 im Jahr 2008). Im Jahr 2008 stammten von deutschen Anmeldern in etwa 26500 europäische Patentanmeldungen und von französischen Anmeldern in etwa 9000 europäische Patentanmeldungen. Besonders für selbständige Patentanwälte und angestellte Patentanwälte in Kanzleien hat die Bedeutung von außereuropäischen Mandanten stark zugenommen, da große deutsche Unternehmen eigene Patentabteilungen unterhalten, während selbst große außereuropäische Unternehmen in Europa einen Patentanwalt benötigen. Die Tätigkeit für solche großen außereuropäischen Unternehmen kann für selbständige Patentanwälte und angestellte Patentanwälte in Kanzleien auch fachlich besonders befriedigend sein. Große Firmen greifen national bevorzugt nämlich auf die eigene Patentabteilung zurück, so dass auf nationaler Ebene auch Einzelerfinder neben mittelständischen Unternehmen zum Klientel des selbständigen Patentanwalts oder in einer Kanzlei angestellten Patentanwalts zählen. Solche Einzelerfinder sind in technischer Hinsicht oft wenig versiert und verfügen über geringe finanzielle Ressourcen. Die Tätigkeit für außereuropäische Unternehmen findet fast ausschließlich auf Englisch statt, so dass für einen Patentanwalt hervorragende Kenntnisse der englischen Sprache von größter Bedeutung sind.

Bei den europäischen Patentanmeldungen von deutschen Unternehmen handelt es sich oft um Patentanmeldungen, welche die Priorität einer nationalen Patentanmeldung in Anspruch nehmen. Diese Patentanmeldungen erfordern daher meist keine Ausarbeitung der Anmeldeunterlagen, so dass das Arbeitsaufkommen der deutschen Patentanwälte wesentlich von der Anzahl der deutschen Patentanmeldungen abhängt. Das Arbeitsaufkommen pro Patentanwalt ist somit aufgrund der starken Zunahme der Anzahl der deutschen Patentanwälte in den letzten Jahren höchstwahrscheinlich rückläufig gewesen. Eine mögliche Ursache für die starke Zunahme der Anzahl der deutschen Patentanwälte könnte darin liegen, dass der Beruf des Patentanwalts in Deutschland zum einen in der öffentlichen Wahrnehmung als lukrativ gilt, und dass zum anderen einige etablierte Patentanwaltskanzleien lieber Patentanwälte ausbilden als ausgebildete Patentanwälte einstellen. Die etablierten Patentanwälte sichern dadurch ihre Position in der Kanzlei und kommen zu relativ günstigen Arbeitskräften. In Anbetracht der anspruchsvollen Ausbildung und der ungünstigen Entwicklung in den letzten Jahren ist es fraglich, ob die Ausbildung zum deutschen Patentanwalt zu empfehlen ist. Gerade für einen deutschen Ingenieur gibt es in der Industrie viele interessante Alternativen.

Autor
Dr. Urs Straube
Diplom-Physiker
Patentanwalt
European Patent Attorney
European Trademark and Design Attorney



Les 150 ans du CNISF
3 novembre 2010 – à l'hôtel Matignon -Paris



Il y avait foule ce soir-là dans les salons et sur les perrons de l'Hôtel Matignon, autour du Premier Ministre F. Fillon et du Président du CNISF J. Roitman, tels les ministres M. Daubresse, C. Estrosi, V. Péresse, ainsi que C. Haigneré et nos alsaciens Fabienne Keller et François Loos, tous deux ingénieurs. Une belle occasion pour découvrir, dans une atmosphère très conviviale, les coulisses de la République, et une bonne opportunité saisie avec talent par Julien Roitman pour attirer le regard sur les ingénieurs.

Evoquant les missions, actions et ambitions du CNISF, Julien Roitman (voir son discours sur le site du CNISF) a justement rappelé quelques idées : les ingénieurs sont meilleurs dans le savoir faire que dans le faire savoir. Les ingénieurs sont porteurs d'innovation. Il faut encourager les vocations d'ingénieurs en politique, ils y sont extrêmement rares.

Il a aussi souligné l'ampleur de l'action de terrain que nous menons auprès des lycéens pour la promotion des métiers scientifiques et techniques : 25000 élèves rencontrés en 2009! Il faut faire rêver les jeunes. Remerciant le Premier Ministre de son accueil, il a émis le souhait de se retrouver tous ici même... l'an prochain.



**François FILLON Premier Ministre et Julien ROITMAN
Président d'Ingénieurs et Scientifiques de France
à l'Hôtel Matignon le 3 novembre dernier à l'occasion de la
manifestation des 150 ans**

François Fillon a bien sûr rendu hommage aux ingénieurs, qui portent les ambitions économiques nationales, et incarnent des valeurs fortes. « Se déposséder des compétences de recherche, conception, développement qu'ils représentent, c'est courir un vrai risque stratégique. L'expansion des ingénieurs en Chine ou en Inde le montre bien.

Attention au mythe du post-industriel. Peut-on accepter de concevoir sans développer, de développer sans produire ? La dimension industrielle doit rester prépondérante; l'expertise de nos ingénieurs, c'est un enjeu de sécurité publique ».

Abordant ensuite le thème de l'enseignement supérieur, François Fillon a fustigé les querelles subtiles entre les différentes voies de formation, grandes écoles et universités, qui ne sont plus de mise, l'heure est à la mise en synergie. Ceci sans doute ne pouvant que satisfaire la ministre Valérie Pécresse.

Il a émis le souhait que l'on accélère l'ouverture des formations d'ingénieurs aux jeunes de milieux modestes et que l'on développe la place des femmes.

Enfin, François Fillon a brossé sa vision de la situation à la sortie des décisions nationales sur la réforme des retraites : « Il nous faut travailler plus, travailler mieux, adapter notre modèle social, nous libérer du poids des déficits ; depuis 2007, nous avons osé le changement, mais pouvons-nous laisser du temps au temps ? 1500 milliards de dettes ! J'assume notre bilan avec fierté ; nous avons commencé à freiner la spirale de la dette publique. Les Français comprendront que leurs intérêts sont mieux défendus par le courage que par la faiblesse. Par le passé, l'intérêt général a souvent été sacrifié sur l'autel de la conciliation. Le dialogue social : l'Etat intervient trop souvent ; on ne sait plus quelle est la place de la démocratie sociale et à quel moment elle doit passer le relai à la démocratie politique ».

Et de citer la loi du 4 mai 2004 sur le dialogue social et le rôle des syndicats, celle du 20 Août 2008 sur la représentativité des syndicats, selon les résultats aux élections, et celle de novembre 2009 sur la formation professionnelle, etc.. Il faut des partenaires sociaux représentatifs. A l'avenir, il va falloir travailler sur la représentativité patronale : « Rompre avec les petits compromis et mener une politique équilibrée. Ne pas renier ce que nous avons fait, ne pas s'excuser ; ce sont nos choix. Ne pas s'arrêter sur la route des réformes, en balançant à gauche et à droite. Nous faisons montre de cohérence, droiture, franchise, pour relever les défis de la compétitivité, de la dette, de l'emploi, de la fiscalité, de la sécurité sociale ».

Bien sûr, chacun retrouvera ici ce que, le lendemain de cette cérémonie, la presse a présenté comme la candidature du Premier Ministre à sa propre succession, en prenant les ingénieurs et scientifiques à témoin. Ce qui donne du crédit à la réponse de F. Fillon à J. Roitman, disant que : oui, on pourrait bien se retrouver tous ici l'an prochain, mais à une condition: poursuivre la modernisation de la France, avec les... ingénieurs ! Chiche ?

MC. CRETON
Présidente d'honneur de l'Arisal

Immense succès de la soirée à Matignon en l'honneur des Ingénieurs et Scientifiques de France

Le 3 novembre le Premier Ministre François FILLON a reçu à l'hôtel de Matignon les Ingénieurs et Scientifiques de France à l'occasion de leur 150 ans d'utilité publique. Le 22 décembre 1860 Napoléon III signait en effet un décret déclarant la Société civile des ingénieurs «établissement d'utilité publique». Immense succès que cette soirée, à en juger par le fait que tous les salons de Matignon étaient remplis avec plus de 400 ingénieurs présents.



De gauche à droite : Julien ROITMAN, Valérie PECRESSE, François FILLON, Christian ESTROSI, Marc-Philippe DAUBRESSE.

Répondant au discours de Julien ROITMAN, Président d'Ingénieurs et Scientifiques de France, le Premier Ministre François FILLON était accompagné de Mme Valérie PECRESSE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de MM. Christian ESTROSI, Ministre Chargé de l'Industrie, et Marc-Philippe DAUBRESSE, Ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives, présents pour honorer les vocations d'ingénieur et de chercheur qui sont au cœur de notre Histoire et de l'ambition présente de la France.

Le Premier Ministre a conclu en déclarant que : « pour accompagner la modernisation de la France, et pour gagner la bataille de la compétitivité, notre pays a besoin de ses ingénieurs. Et ensemble grâce à vous tous qui croyez dans la capacité de réalisation et d'invention de notre pays, je pense que nous sommes sur la bonne voie ».

François BLIN,
Délégué Général du CNISF

Pour en savoir plus, vous pouvez d'ores et déjà consulter en page d'accueil sur le site :

Le discours de
Julien ROITMAN

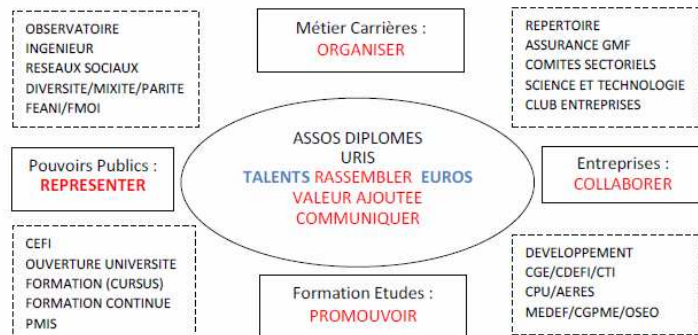
un Extrait du discours
de François FILLON

Le Décret de Napoléon III
de 1860

CNISF : Congrès du Comité des Régions
14-16 Octobre 2010 à Annecy

Voici quelques extraits du compte rendu du Congrès des Régions, où l'ARISAL était représentée par Pascal Sire et Thierry Marier. Le compte rendu complet (30 pages), peut vous être adressé sur demande.

La première intervention de Julien Roitman, Président du CNISF, qui présente l'organisation du CNISF.



Ce congrès a été l'occasion pour l'ARISAL de présenter son site web collaboratif.

Enfin, vous le savez aussi, l'ARISAL est très impliquée dans les actions de Promotion des Métiers d'Ingénieur et Scientifique (PMIS), sous la vice-présidence d'Eric Ostertag. Le congrès des URIS a abordé aussi ce thème, et voici la présentation d'Isabelle Avenas sur ce thème.

Types d'actions

- ❖ Classe de collèges, lycées, Classes prépas, université
- ❖ Forum des métiers, Forum des orientations
- ❖ Salons de l'ingénieur, Séminaires
- ❖ Prix, Fête de la science

Partenaires

- ❖ Rectorats, Communes, régions
- ❖ BNEI, BREI
- ❖ CCSTI

Documents disponibles

- ❖ Diaporamas- Vidéos – Quiz, pour la préparation des interventions
- ❖ Plaquette, fiche métiers, entreprises, site, BD, à distribuer aux élèves
- ❖ Guide intervenant- Questionnaire intervenant- Fiche appréciation/CR intervention -Documents de gestion)

Des projets : Action tests à bâtir

- ❖ Augmenter le nombre de jeunes filles dans les filières scientifiques et techniques
- ❖ Actions innovantes d'aide à l'orientation et de présentation des métiers scientifiques et techniques
- ❖ Contexte : Internats d'excellence, Cordées de la réussite, Quartiers prioritaires, Dynamique espoir banlieue

PROPOSITION IMPORTANTE : créer un sous Groupe de Travail de promotion des métiers.

- ❖ Réunir sur ce sujet pour remonter les actions et choix des idées innovantes...et pouvoir répondre aux Politiques.
- ❖ Chaque URIS désigne son « pilote » et entre en relation avec Isabelle.
- ❖ Publier une synthèse globale CNISF sur ce sujet en action globale au plan National au-delà de l'action régionale.

Bureau Régional des Élèves Ingénieurs d'Alsace (BREI)



Le Bureau Régional des Élèves Ingénieurs d'Alsace (BREI) est une association étudiante qui réunit tous les BDE d'Alsace.

Cette association a été créée afin de mutualiser les expériences des BDE. Elle s'occupe de représentation étudiante (CROUS ou d'université) et de former les élèves associatifs.

Il permet également aux BDE de participer à des événements nationaux organisés par le BNEI. Il s'agit par exemple de congrès, occasion de former les BDE et de rencontrer des associatifs des autres écoles d'ingénieur françaises. Ces congrès nationaux sont l'occasion de réfléchir sur des problématiques communes aux écoles.

Enfin c'est un interlocuteur privilégié avec les institutionnels (Alsace Tech, ARISAL...) et les entreprises.

Si vous êtes intéressé(e), nos réunions sont ouvertes, renseignez-vous auprès de votre BDE ou envoyez un mail à jerome.lalisse@uha.fr.

Voyage à Dresde du 27 au 30 mai 2010_organisé par le VDI-Offenburg

Un peu d'histoire

Dresde (Dresden en allemand, est la capitale de la Saxe (le Land allemand du même nom). En 2008, elle comptait 483 640 habitants. Dresde n'est citée qu'à partir de 1206, et devint alors une résidence princière et royale.

La ville compte de nombreuses universités et est aujourd'hui un nœud de communication et un centre économique d'Europe centrale. La région se positionne économiquement comme l'une des plus dynamiques d'Allemagne. Elle compose le triangle métropolitain de la Saxe avec les agglomérations de Chemnitz-Zwickau et de Leipzig-Halle. Elle est aussi connue sous le nom de Florence de l'Elbe, à l'origine en raison de ses collections d'art, mais aussi de son style baroque.



La ville se développe au début du XVIII^e siècle avec l'ensemble baroque du Zwinger, le palais japonais et la Hofkirche. Auguste le Fort, l'Électeur de Saxe, en fait la Florence du Nord et invite architectes, compositeurs et musiciens, souvent venus d'Italie ou d'Autriche.

Dresde accueille ainsi d'exceptionnelles collections d'œuvres d'art.



C'est aussi une cité industrielle, la ville compte une usine automobile du groupe allemand Volkswagen AG qui y produit la Phaeton. Les technologies de micro-électronique sont présentes avec notamment l'Américain Global Foundries et l'Allemand Infineon Technologies. Les biotechnologies et la pharmacie font également partie des principales industries de la cité saxonne.

Cependant ce sont les arts qui font la renommée internationale de la ville. Les Collections Nationales de Dresde représentent depuis 450 ans un patrimoine unique en son genre qui a su survivre à la guerre, aux bombardements, aux incendies et aux pillages depuis leur création par Auguste 1^{er}. Mais c'est surtout Auguste II, dit Auguste le Fort, et son fils Auguste III qui entreprirent d'amasser bijoux, porcelaines et tableaux de maître dans leurs collections. Les musées les plus célèbres de la ville sont la Gemäldegalerie Alte Meister et le Grünes Gewölbe.

La première collection est une pinacothèque située au Palais Zwinger et qui regroupe des chefs d'œuvre principalement de l'art italien (Botticelli, Raphael, le Titien, Véronèse, le Tintoret), allemand (Dürer, Cranach) et flamand (Holbein, Rembrandt, Rubens, Vermeer), mais aussi français (Poussin, Watteau) et espagnol (Ribera, Zurbarán, Vélasquez).

La seconde, la Voûte Verte, située au Château de la Résidence de Dresde, est une collection incroyable d'objets fabriqués à partir des plus précieux matériaux comme l'ivoire, l'ambre, l'or, le vermeil, la porcelaine de Meïßen et des pierres précieuses. Les objets sont replacés dans leur contexte historique dans la Historisches Grünes Gewölbe et de façon plus foisonnante et moderne dans la Neues Grünes Gewölbe.

D'autres musées viennent compléter ces collections pour former un complexe unique en son genre : porcelaine à la Porzelansammlung, armes à la Rüstkammer, sculptures à la Skulpturensammlung, objets scientifiques au Mathematisch-Physikalischer Salon, œuvres modernes à l'Albertinum, ethnologie au Museum für Völkerkunde Dresden...

Mais l'art n'est pas confiné aux musées. Des lieux comme les jardins du Zwinger, la Brühlsche Terrasse ou les jardins du Große Garten sont d'une beauté surprenante. Et les églises, principalement la Frauenkirche, la Kreuzkirche et la cathédrale ne sont pas moins belles.



Panorama



Pont Auguste vers 1900



Image aérienne

Abstract (Hans Reichert, VDI-Offenburg)

Spring journey of VDI section Offenburg to Dresden and vicinity

The regional section Offenburg of VDI (association of German engineers) went on its 2010 spring journey to the capital of Saxony, Dresden and its vicinity. *Christiane and Gilbert Jost, a couple from Strasbourg and member of ARISAL*, were the special guests among the travel companions. On the ride to Dresden, the Wartburg close to Eisenach was visited, the place where Martin Luther translated the Bible into German for the first time. Within Dresden, the VW manufactory of the Phaeton, the old centre of the city with theatre, Zwinger, castle, Elberterraces and the world-famous baroque church were toured. The day after the Elbe valley with castles and nearby scenic rocky sandstone mountains were visited as well as a sightseeing voyage down the river back to Dresden was made. The final day of the journey started with touring the well-known famous manufacture of porcelain in the town of Meïßen before the long ride back to Offenburg had to be lasted out. The general feed back of the tour companions was rather positive and encouraging for planning the coming spring journey.



Photo de groupe / Gruppenbild Dresdner Schloss

Fassung (Christel Reichert, VDI-Offenburg)

Studienfahrt über die Wartburg nach Dresden , zur Sächsischen Schweiz und nach Meißen

Die Frühjahrsfahrt des VDI, Bezirksgruppe Offenburg, nach Dresden und Umgebung fand 2010 vom 27. bis 30. Mai statt. Erfreulicherweise hatte sich auch ein Ehepaar aus dem Elsass, Christiane und Gilbert Jost (ARISAL), zu dieser Reise angemeldet. Beide waren neugierig auf den Osten Deutschlands und stellten viele Fragen zum Regime und dem Leben in der früheren DDR. Auf der langen Busreise gab es rege Gespräche mit den beiden und interessante Diskussionen.

Erstes Ziel auf der Anreise war die Wartburg in Eisenach, mit der für Deutsche kulturgeschichtlich viele Ereignisse verbunden sind. Dort übersetzte Martin Luther zum ersten Mal die Bibel ins Deutsche. Am ersten Morgen in Dresden stand die Besichtigung der „gläsernen Manufaktur“ auf dem Programm. VW baut hier den Phaeton in einer hochmodernen Fabrik, deren Gebäude fast komplett Glasfassaden haben. Die anschließende Stadtrundfahrt vermittelte uns einen ersten Eindruck der Elbstadt. Beeindruckend war der Blick auf die Silhouette der Altstadt vom rechten Elbufer aus mit den barocken Fassaden, den Brühlischen Terrassen und dem Turm der Frauenkirche. Mit sachkundiger Führung besichtigten wir zu Fuß die Semperoper, Zwinger und Schloss und bummelten über die Brühlischen Terrassen zur Frauenkirche, die beim Luftangriff im Februar 1945 wie die gesamte Innenstadt total zerstört wurde. Bis zum Wiederaufbau galt die Ruine als Mahnmal für die Opfer des Luftangriffs. Ein Teil unserer Gruppe nahm um 18 Uhr an einer Orgelandaucht in der Frauenkirche teil. Unsere neuen Freunde aus dem Elsass waren beeindruckt von der Geschichte des Wiederaufbaus der Frauenkirche, der Stein für Stein mit Spenden aus der ganzen Welt finanziert worden ist.

Am folgenden Tag fuhren wir mit dem Bus über die „Blaue Brücke“ ins Elbtal, vorbei an alten Herrenhäusern, kleinen Palästen und Schlösschen, die sich oft zwischen Weinreben an das steile Ufer schmiegen. Schloss Pillnitz, Sommerresidenz des sächsischen Hofes, war unser erstes Ziel. Im Schlossgarten beeindruckte uns besonders eine Kamelie (Durchmesser 11 m), die wohl 1779 aus Japan eingeführt worden ist. Um sie vor der Winterkälte zu schützen, hat man ein auf Schienen fahrbares Glashaus gebaut, das im Winter über die Kamelie gefahren wird. Weiter ging es in das Elbsandsteingebirge, die so genannte „Sächsische Schweiz“. Weltberühmt ist der Blick von der Bastei ins Elbtal und auf die Tafelberge. Alle, die gut zu Fuß waren, nutzten den Aufenthalt zu einer kleinen Wanderung in das wildromantische Gebirge mit seinen schroffen, steilen Felsformationen in denen wir Kletterer beobachten konnten. Der Bus fuhr anschließend nach Königsstein. Hier schifften wir auf einen Elbdampfer ein und genossen nun vom Wasser aus die herrlichen Blicke auf das Elbsandsteingebirge. Auf dem Schiff wurde Kaffee und Kuchen angeboten. Viele konnten nicht widerstehen die „Dresdener Eierschecke“ zu probieren, ein himmlisch luftiger Kuchen aus vielen Eiern und leckerer Creme.

Auf der Rückfahrt besuchten wir morgens zuerst die weltbekannte Porzellanmanufaktur in Meißen. In kleinen Gruppen wurde uns das Formen, Brennen und Bemalen erklärt. Überrascht waren wir wie viel Handarbeit in den filigranen Figuren steckt. Blätter, Blüten, Obst und andere Details werden von Hand geformt und aufgesetzt. Erst beim Brennen entsteht eine feste Verbindung. Wir hatten genug Zeit uns noch die Ausstellung der schönsten Stücke anzusehen. Ein Höhepunkt war eine funktionierende Orgel aus Porzellan, die für uns gespielt wurde. Die lange Rückfahrt verlief kurzweilig mit guten Gesprächen und lebhaftem Austausch der Reiseereignisse. Das Ehepaar Jost äußerte sich positiv über das Erlebte und möchte weitere Fahrten mit dem VDI Offenburg unternehmen.



Meissen

CNISF



Nouveau visuel

Comme vous l'avez sans doute remarqué dans les pages du journal de notre association, qui est le délégataire du CNISF pour la région Alsace, le logo de ce dernier a été modernisé. Les termes « Conseil National » ont été retirés, ce qui donne une représentation plus dynamique de nos membres.

Enquête Observatoire des ingénieurs 2010

La 21ème enquête socio-économique sur la situation des ingénieurs a été réalisée en mars 2010 par l'Observatoire des ingénieurs du CNISF.

La diversité et la taille de "la base de données" constituée ont permis d'appliquer, en collaboration avec l'INSEE, des méthodes d'analyse statistique qui rendent les résultats et les conclusions représentatifs pour l'ensemble des 650 000 ingénieurs diplômés en France.

Ont aussi collaboré à cette enquête le CEFI, Comité d'études sur les formations d'ingénieurs, et le LEST, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail.



Les résultats ont été analysés et publiés dans une brochure, disponible auprès du CNISF ou de l'ARISAL.

Liste des 'Flash Infos' disponibles

L'ensemble des bulletins d'information édités par le CNISF est disponible sur le site internet <http://www.cnisf.org>, rubrique Flash Infos. Si vous n'avez pas les moyens de les télécharger, et si vous souhaitez recevoir une copie, voici la liste des derniers numéros parus. Nous vous enverrons avec plaisir un exemplaire imprimé si l'un ou l'autre des sujets ci dessous vous intéresse.

Numéro	Objet
10-31	Les Ingénieurs en lumière dans tous les grands médias
10-30	Immense succès de la soirée à Matignon en l'honneur des Ingénieurs et Scientifiques de France
10-29	Grand succès pour le Colloque "Ingénieurs et Scientifiques de France"
10-28	Les équivalents en Europe des Ingénieurs et Scientifiques de France (N°2)
10-27	Colloque : Ingénieurs et Scientifiques : Quels enjeux ?
10-26	Salon du recrutement et de la formation des ingénieurs scientifiques et informaticiens
10-25	Processus du contrat APJ-GMF
10-24	La loi Grenelle 2 en 24 pages ! Une gageure que nos experts des comités ont réussie.
10-23	Ingénieurs & Scientifiques de France une information continue
10-22	L'enquête « ingénieurs 2010 » est arrivée !
10-21	Le Président d'Ingénieurs & Scientifiques de France signe un nouvel accord francoquébécois sur les ingénieurs
10-20	Les équivalents en Europe des Ingénieurs et Scientifiques de France (N°1)
10-19	Bilan de la promotion des métiers de l'ingénieur et du scientifique Campagne 2009/2010